

Accueil scandaleux des athlètes paralympiques

LES PREMIÈRES SANCTIONS SONT TOMBÉES

Page 16

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7084 — LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Consulat de Tunisie à Annaba

SIT-IN DES PARENTS DE HARRAGA DISPARUS

Page 4

LE MAE SE DOTE DE SEPT ENVOYÉS SPÉCIAUX

LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE AMORCE UNE NOUVELLE ÈRE



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé de la création des postes d'envoyés spéciaux chargés de conduire l'action internationale de l'Algérie ainsi que le lancement d'un vaste mouvement dans le corps diplomatique qui concernera plus de 70 postes diplomatiques et consulaires.

Page 3

الراعي الرسمي
مؤسسة مواطنة
المساهمون:
الشركاء الإعلاميون:
ANEP
بالتلقيح تستمر الحياة
BIG DAY 11 SEPTEMBRE
بث مباشر عبر كل القنوات ومنصات الواب
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الصحة
الأسبوع الوطني
للتلقيح ضد كوفيد ١٩
من 04 إلى 11 سبتمبر
http://www.sante.gov.dz/ @sante_gouv_dz SanteDza

LE JEUNE INDÉPENDANT # 7084 DU LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021- ANEP GR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

MIS EN ŒUVRE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET LE PNUD

Programme de formation au profit des professionnels de la santé publique



UN PROGRAMME de formation et de renforcement des capacités au profit des cadres et des professionnels de la santé publique afin de les appuyer dans leurs pratiques et les aider à relever les défis imposés par la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, a été déployé au cours des trois derniers mois dans le cadre du projet "Réponse solidaire européenne à la Covid-19 en Algérie", a indiqué dimanche un communiqué du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) Algérie.

Financé par l'Union européenne (UE) et mis en œuvre par le ministère de la Santé en partenariat avec le PNUD Algérie, le projet a compris "des formations qui se sont déroulées en 35 sessions présentielles et via visio-conférence, dans la majorité des wilayas du pays, au profit de près de 2.500 participants, parmi lesquels des cadres centraux du ministère de la Santé et des structures rattachées, et les personnels soignants", précise le communiqué.

Ces formations ont concerné "les différents aspects de la riposte à la pandémie de la Covid-19, à travers une douzaine de thématiques essentielles".

Les thématique ont porté sur "la gestion des voies aériennes chez le patient, le rôle du médecin généraliste dans le dépistage, le diagnostic et la prise en charge du patient, la prise en charge de la femme enceinte dans le contexte de Covid-19, l'oxygénothérapie à débit standard et à haut débit, la ventilation non invasive-CPAP et la ventilation invasive, les techniques de prélèvements et d'interprétation des tests de dépistage, la gestion des achats en temps de crise, et la communication de crise dans un contexte de pandémie", ajoute la même source.

Le projet "Réponse solidaire européenne à la Covid-19 en Algérie", est "une coopération triangulaire intégrée, dotée d'un montant de 43 millions d'euros financé par l'Union européenne, destinée à soutenir l'effort des pouvoirs publics pour endiguer la propagation de la pandémie de Covid-19 dans le pays et en atténuer les effets", a-t-on rappelé.

Ce projet comporte trois volets, à savoir "l'achat d'équipements de dépistage et de prise en charge des patients atteints de Covid-19, l'achat d'équipement de protection du personnel médical, le renforcement des capacités des personnels soignants et cadres du secteur, et la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation de la population aux risques liés à la pandémie, en partenariat avec la société civile".

M. D.

POUR LUTTER CONTRE TOUTE FORME DE SPÉCULATION

Les agriculteurs commercialiseront leurs produits directement au consommateur

Les agriculteurs sont désormais autorisés à commercialiser leurs produits directement au consommateur, sans intermédiaire.



C'est ce qu'a indiqué le ministère du Commerce, lequel entend faire barrage, à travers cette disposition, à la spéculation. Les mandataires semblent être dans l'œil du cyclone. Longtemps désignés comme étant à l'origine de la spéculation, laquelle a un impact sur les prix de certains produits, notamment agricoles, les mandataires n'interviendront donc plus entre le producteur et le consommateur. Dans un communiqué publié samedi soir, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a appelé tous les agriculteurs à commercialiser, à partir de ce dimanche, leurs différents produits directement au consommateur au niveau des marchés de gros et de détail, et ce dans le cadre de la lutte contre toute forme de spéculation, précise-t-on. «Dans le cadre des efforts consentis par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations pour la réglementation et la régulation des marchés, notamment dans le cadre de la poursuite des opérations de lutte contre toute forme de spéculation, le ministère annonce que les agriculteurs sont habilités à commercialiser leurs différents produits directement au consommateur au niveau des marchés de gros et de détail, à travers tout le territoire national, et ce à partir du dimanche 5 septembre 2021», a-t-on affirmé dans le même communiqué. Cela, souligne-t-on, «sans autorisation préalable et sans le recours à un mandataire». Cette décision entend régler le problème de la spéculation sur les prix pour à la fois préserver le pouvoir d'achat des ménages mais aussi consolider la marge bénéficiaire des agriculteurs. Ces derniers se plaignent, en effet, d'un manque à gagner qui profite plus aux intermédiaires de la vente qu'aux producteurs qu'ils sont.

Cette décision aura-t-elle une incidence sur les prix des produits agricoles ? Ces derniers ont, en effet, enregistré une flambée ces derniers jours, au grand dam des ménages algériens dont le pouvoir d'achat ne cesse de s'éroder. Les prix de certains fruits et légumes ont ainsi enregistré une augmentation particulière depuis quelques jours. Des prix excessifs, selon l'Association des consommateurs qui a alerté quant à l'impact de cette flambée sur le pouvoir d'achat des citoyens, notamment à la veille de la rentrée sociale et scolaire. L'Association des commerçants a, de son côté, confirmé cette hausse des prix, laquelle est, selon eux, «justifiée». Cette augmentation des prix serait le résultat de plusieurs facteurs, à savoir le manque de main-d'œuvre, les grandes chaleurs et les incendies, l'augmentation des charges des commerçants, mais surtout la sécheresse, selon les précisions du président de l'ANCA, qui n'évoque pas du tout le facteur spéculation qui, selon les observateurs, est souvent à l'origine de l'augmentation des prix.

Lilia Aït Akli

VACCINS ANTI-COVID-19

Spoutnik V et Sinovac seront prochainement «made in Algeria»

ANNONCÉE initialement pour le mois de septembre, l'entrée en production, par le Groupe public Saidal, des vaccins anti-Covid-19, Spoutnik V et Sinovac, est prévue pour les prochaines semaines, a affirmé le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed.

S'exprimant lors de la réunion du gouvernement, présidée samedi par le Premier ministre Aymen Benabderrahmane, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a présenté une communication autour du processus de production du vaccin anti-Covid-19 en Algérie. M. Benbahmed a précisé qu'«après une série de négociations engagées par le Groupe Saidal avec ses partenaires, qui ont été sanctionnées par la signature de contrats de partenariat, tous les moyens ont été mobilisés pour faire réussir ce projet dont l'entrée en production est prévue pour les prochaines semaines. Cela «intervient dans le cadre du suivi de l'état d'avancement du projet relatif à la production du vaccin anti-Covid-19 par le Groupe public Saidal. Il convient de rappeler que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait «mis l'accent», lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 22 août dernier, «sur l'impératif d'accélérer le projet de production de vaccins en Algérie». Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed avait annoncé, au mois de juillet, que le groupe pharmaceutique public Saidal compte produire, à partir de septembre, 2,5 millions de doses de vaccins anti-Covid par mois de type Spoutnik V et Sinovac. Cette capacité de production, avait-il précisé, pourrait être augmentée en faisant appel à l'une des huit autres unités de production équipées et homologuées en Algérie pour réaliser le procédé de répartition aseptique «fill & finish», adopté, dans un premier temps, pour la production de ces deux vaccins. Le même responsable avait précisé alors que le vaccin produit par Saidal reviendrait 45% moins cher qu'un vaccin importé, ajoutant qu'il sera 90% moins cher une fois la matière première produite localement. Le ministre a souligné qu'il sera possible de gagner 5 à 6 dollars par dose, et lorsque l'Algérie devra produire 50 millions de doses, cela fera 250 millions de dollars d'économie, ce qui n'est pas négligeable. M. Benbahmed avait rassuré les citoyens algériens quant à la qualité des vaccins qui sont disponibles en Algérie, attirant l'attention sur le fait que depuis le début des campagnes de vaccination à travers le monde, des milliards de personnes se sont fait vacciner, affirmant que s'il y avait un souci majeur engendré par l'administration de ces vaccins, il aurait déjà été signalé.

Lynda Louifi

LE MAE SE DOTE DE SEPT ENVOYÉS SPÉCIAUX

LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE AMORCE UNE NOUVELLE ÈRE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé de la création des postes d'envoyés spéciaux chargés de conduire l'action internationale de l'Algérie ainsi que le lancement d'un vaste mouvement dans le corps diplomatique qui concernera plus de 70 postes diplomatiques et consulaires.

Dans le sillage de l'adoption du plan d'action du gouvernement par le Conseil des ministres, le 30 août dernier, le chef de l'Etat a décidé d'ajuster et d'affuter les outils de la diplomatie algérienne pour l'engager résolument dans les nouvelles formes d'action modernes de la diplomatie mondiale telles qu'elles se déploient aujourd'hui au niveau des grandes puissances et au sein des organisations internationales. Cette décision à pour objectif de conférer à l'appareil diplomatique algérien la flexibilité, l'efficacité et la réactivité nécessaires devant permettre au pays de faire face aux multiples enjeux de l'heure.



Les sept envoyés spéciaux nommés, qui travailleront sous l'autorité directe du ministre des Affaires étrangères, vont conduire l'action internationale de l'Algérie sur sept axes d'efforts essentiels reflétant les intérêts du pays et ses priorités.

Cet ajustement a vocation à renforcer la capacité d'interaction et d'influence de la diplomatie algérienne et la démultiplication de la présence de l'Algérie et l'efficacité de son action sur la scène régionale et internationale ainsi que sur les questions globales et transversales.

Pour les postes d'envoyés spéciaux, le choix s'est porté sur des diplomates chevronnés ainsi que sur des responsables et experts de haut niveau.

Il s'agit de M. Amar Belani, qui sera chargé de la question du Sahara Occidental et des pays du Maghreb, de M. Ahmed Benyamina, chargé des questions de sécurité internationale, de M. Boudjemaa Delmi, chargé de questions africaines, en particulier de la géostratégie de l'espace sahélo-saharien et de la présidence du comité de suivi de l'application de l'accord d'Alger sur la paix et la réconciliation au Mali.

Il s'agit également de Mme Taos Haddadi-Djellouli, chargée de la communauté nationale établie à l'étranger, de M. Abdelkrim Harchaoui, chargé de la diplomatie économique, de M. Noureddine Aouam, chargé des pays arabes, et de Mme Leila Zerrougui, chargée des grands partenariats internationaux.

Ces cadres supérieurs de la Nation qui sont tous de purs produits de l'Algérie indépendante ont eu des parcours marqués du double sceau du patriotisme et du professionnalisme. Ils l'accompagneront notamment en matière d'analyse et d'anticipation dans la perspective tracée par le Chef de l'Etat concernant une diplomatie réellement dynamique et proactive, qui puisse être en mesure de disposer de capacités d'initiative sur les grands dossiers régionaux et internationaux et de s'inscrire dans une logique d'influence pour conforter le rôle de l'Algérie en tant que puissance médiane productrice et exportatrice de paix, de stabilité et de sécurité.

Dans le cadre de cette reprise en main et dans le même esprit, le président Tebboune, vient de prendre la décision de lancer un vaste mouvement diplomatique qui concernera plus de 70 postes diplomatiques et consulaires.

Ce véritable redéploiement diplomatique est marqué par la volonté du Chef de l'Etat de mobiliser au bénéfice de la défense des intérêts de l'Algérie dans le monde, l'expérience de nombreux cadres cumulant des décennies d'activités avec la promotion de nombreux jeunes diplomates, avec le souci de rehausser la représentation de la femme.

Par ailleurs et dans cette même logique de modernisation profonde de l'appareil diplomatique, de ses méthodes de travail et de sa nécessaire adaptation aux défis de l'heure, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a été chargé de préparer une grande conférence qui regroupera l'ensemble des chefs de postes diplomatiques et consulaires. Cette grande messe diplomatique qui participe de l'œuvre de rénovation des méthodes de travail apportera sa contribution à la modernisation de l'appareil diplomatique en tant que vecteur de paix, de sécurité et de développement.

Elle consacrera également l'attachement viscéral de l'Algérie à sa communauté nationale à l'étranger en tant qu'avant-garde de la Nation sur l'arène mondiale au service des intérêts stratégiques du pays.

Un autre axe majeur, qui retient toute l'attention des décideurs concerne la nécessaire réactivation de la direction générale de la veille stratégique, de l'anticipation et de la gestion des crises, en tant qu'outil important de la diplomatie moderne.

Nassim Mecheri

LUTTE CONTRE L'INFORMEL

Le gouvernement envisage plusieurs mesures

COMMENT récupérer des dizaines de milliards de dollars et les injecter dans le circuit légal? Comment inciter les principaux acteurs dans les activités informelles à intégrer le secteur économique réel? Depuis de longues années, les autorités ne cessent de poser ces questions, cherchant soit à atténuer le poids de l'informel dans l'économie, soit à l'éliminer carrément. Des solutions ont été proposées, mais à chaque fois des contraintes politiques et la pression sociale, voire même des conjonctures défavorables, ont empêchées la concrétisation de cette ambition.

Les autorités savent très bien que l'informel nourrit plusieurs millions de personnes, comme elles savent que près de 60 milliards de dollars circulent dans ses sphères, échappant à toute imposition fiscale, à toute contribution sociale. Ce secteur dont on ne connaît pas encore ni les ressorts politiques, ni sa véritable étendue, ni sa puissance économique et sociale, est un immense espace de richesse susceptible de booster d'une manière efficace l'économie nationale et impulser une relance effective de la machine économique, industrielle et commerciale.

Mais comment faire sans faire de dégâts, sans brusquer, sans risques d'une implosion, sans conséquences sociales? Des solutions ont été émises, notamment par le patronat, qui ont fait des propositions assez réalistes. Pour la CAPC, par exemple, il faut commencer avant tout par une amnistie fiscale, selon un processus étalé sur plusieurs étapes.

Aujourd'hui, le gouvernement du Premier ministre Aymen Benabderahmane, envisage un combat contre l'informel à travers des outils visant son intégration dans le circuit légal. Ses idées sont contenues dans le plan d'action qui sera soumis prochainement au Parlement pour débat et adoption.

Ce plan, dont le Jeune Indépendant détient une copie, prévoit la mise en place d'outils nécessaires à l'évaluation de l'étendue des activités informelles dans le secteur économique et au recensement des contribuables potentiels.

Ceci permettra, selon le document, l'évaluation des pertes fiscales engendrées par les activités informelles en vue de les ramener vers les circuits légaux de l'économie. Autrement dit, il sera question d'abord d'un recensement global et d'un ciblage précis, avant de lancer des mesures ou de prendre des décisions tranchantes.

Dans une seconde étape, le gouvernement s'engage à mettre en place des mesures d'intégration, d'incitation et de contrôle, devant contribuer au transfert de l'activité informelle vers le secteur formel.

La récupération des fonds disponibles dans le marché informel, pour les réintégrer dans le circuit officiel, constitue parmi les objectifs assignés à ce Plan d'action prévoyant aussi la mise en place de mécanismes appropriés de commercialisation comme la libre vente à travers des associations spécialisées. Des détails sont attendus sur ce point lors des débats au Parlement. A ce effet, on assigne un rôle accru des banques islamiques dans cet effort, à travers des outils et des mécanismes financiers.

S'agissant des commerçants activant dans l'informel, le plan d'action du gouvernement envisage la création du statut de l'auto-entrepreneur, le soutien à l'emploi des jeunes et à la création de micro-entreprises ainsi qu'à l'encouragement des activités artisanales et d'art, en plus du renforcement des actions de communication pour la vulgarisation des droits et garanties des contribuables. De même, la procédure d'obtention du registre de commerce et l'affectation d'espaces encadrés pour l'exercice d'activités précédemment pratiquées dans l'informel (achat, revente, artisanat) seront davantage simplifiées, selon le document du gouvernement.

Sur le plan fiscal, des mesures d'accompagnement et des dispositions de facilitation en matière de paiement de l'impôt, d'identification des secteurs à risque et des pratiques favorisant le développement du secteur informel sont prévues.

Le gouvernement compte instaurer la mise en place d'instruments de coordination, de concertation et de contrôle mixte au niveau local et central (douanes, services du commerce, sécurité sociale), notamment à travers la mise en place d'interfaces permettant le croisement des bases de données.

A ce titre, les garanties accordées aux contribuables soumis au contrôle et le rôle des start-up, comme vecteur d'inclusion financière à travers l'e-paiement et l'e-commerce, seront renforcés.

Mohamed Kouini



ACCUSÉS D'IMMIGRATION CLANDESTINE

Les frères Karoui et leurs complices algériens placés en détention provisoire

LES DEUX frères Nabil et Ghazi Karoui ainsi que quatre autres personnes de nationalité algérienne ont été placés, avant-hier, en détention provisoire par le juge d'instruction du pôle judiciaire spécialisé de Constantine. Le patron de Nessma TV et son frère sont accusés du délit d'immigration clandestine.

Quant à leurs complices algériens, dont les accusations sont beaucoup plus graves, ils devront répondre des chefs d'inculpation de trafic illicite de migrants. Un fait grave passible de lourdes peines selon l'article 303 bis du code pénal si les faits venaient à se confirmer, et ce contrairement aux deux hommes d'affaires tunisiens.

Les mis en cause ont été entendus samedi par le chef du parquet du pôle judiciaire spécialisé de Constantine, plus apte à se prononcer sur ce genre d'affaires transfrontalières. Le juge d'instruction près le tribunal de Tébessa avait, pour rappel, été déchargé de l'affaire.

Les mis en cause placés en garde à vue au début de la semaine dernière, après leur arrestation samedi dernier, avaient été auditionnés par les enquêteurs de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de l'Extrême-Est algérien, sur instruction du procureur de la République près le tribunal de Tébessa.

Pour rappel, les deux frères Karoui ont été arrêtés dans une maison, à Tébessa, après avoir «illégalement» franchi la frontière algéro-tunisienne, avec la complicité de quatre personnes.

Amine B.

CONSULAT DE TUNISIE À ANNABA

Sit-in des parents de harraga disparus

Plus de trois cents membres des familles de harraga ont tenu hier un sit-in devant le siège du Consulat général à Annaba. Parmi ces membres de familles se trouvent des mères, des pères, des frères et des sœurs à la recherche de leurs proches disparus depuis plus d'une quinzaine d'années dans des tentatives de harga vers les rives italiennes, mais les circonstances de navigation à bord d'embarcations de fortune les avaient amener à échouer sur les cotes tunisiennes.



Une trentaine de policiers de la brigade anti-émeute étaient hier sur place pour contenir tout débordement des manifestants. Encore une fois, les parents de harraga disparus ont apporté des preuves que leurs enfants se trouvent bel et bien dans les geôles tunisiennes. Ils ont exhibé des dates d'emprisonnement et des numéros d'écrou de leurs proches incarcérés dans les prisons tunisiennes.

Approchée une mère de famille a déclaré au *Jeune Indépendant* : «Si à chaque fois le Consulat général de Tunisie à Annaba nous certifie que nos enfants ne se trouvent pas dans les prisons tunisiennes, nous on a des preuves qu'ils s y trouvent par des preuves fournies par nos avocats, dont la célèbre avocate Sihem Bensedrine nous a fourni des documents». Le fils de cette dame avait disparu lors d'une tentative de harga en 2008. Un autre groupe de parents harraga disparus depuis mars 2021 présent sur les lieux raconte : «Nos enfants ont disparu en mars dernier. Ils étaient au nombre de cinq garçons et de quatre filles. Parmi ce groupe se trouve un tunisien arrivé à Annaba pour la harga. L'embarcation a été interceptée par les gardes-côtes tunisiens. Le tunisien a été relâché, mais pas les nôtres. C'est ce tunisien qui nous a informé que nos proches se trouvent dans les geôles tunisiennes».

Ces familles de harraga expliquent qu'elles s'étaient déplacées en Tunisie et avaient constitué des avocats pour des recherches éventuelles, lesquels avocats étaient arrivés à localiser les harraga disparus à travers les prisons tunisiennes. Selon les familles de disparus, les avocats tunisiens les auraient conseillés de consulter les autorités algériennes, car l'affaire relève du politique. Plusieurs fois, expliquent ces familles, le ministère des affaires étrangères de notre pays a été saisi, en vain. En Algérie, 40 harraga tunisiens se trouvent dans la prison de Mostaganem et les autorités tunisiennes ont demandé leur extradition. Ce qui a poussé hier les familles de harraga algériens à se poser la question : «pourquoi les tunisiens demandent l'extradition des leurs et pas nos autorités pour les notre ?».

Il faut signaler que la majorité des harraga algériens emprisonnés sont repartis à travers les prisons de Tunis ville pour les anciens, d'El-Ouardia, Tabarka et Bizerte. Une source sécuritaire a déclaré au jeune-indépendant : «C'est la situation sécuritaire de la Tunisie qui rend difficile la situation des harraga.

Une fois arrêtés, les harraga sont interrogés car se trouvant en situation irrégulière sur leur territoire. Et puis l'agent tunisien ne connait pas l'algérien. Et qui peut lui certifier qu'il ne s'agit pas d'un terroriste ? En général, il faut plusieurs interrogatoires avant d'en décider de le libérer». Et de continuer : «des fois, les agents tunisiens ne nous informent pas.

Nabil Chaoui

ILS RÉCLAMENT L'ACCÉLÉRATION DES TRAVAUX

Sit-in des souscripteurs aux logements à Béjaïa

ILS ÉTAIENT plusieurs dizaines de souscripteurs aux différents programmes de logements à observer un rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya. Ils sont venus des vieux quartiers de la ville de Béjaïa, de plusieurs communes telles qu'El-Kseur, Oued-Ghir, Toudja, entre autres, afin de revendiquer l'affichage des listes des bénéficiaires des différents programmes de logements, la remise des clefs des logements réceptionnées, l'accélération du rythme des travaux des programmes en voie de réalisation, tous types de logements LPA-LSP, LPL, LPP, AADL et autres déjà finis dans les nombreuses communes de la wilaya.

Ils étaient très en colère ; ils ont scandé «affichage, affichage des listes, remise des clés». Ils ont aussi arboré des pancartes sur lesquelles sont portées les mêmes revendications et exprimant leur longue attente. Les mécontents réclament «la publication des listes des bénéficiaires des différents programmes de logements, l'accélération de la cadence des travaux de réalisation des logements en construction ou l'entame des travaux des logements en voie de construction à Sidi-Boudrahem à Béjaïa et dans les nombreuses communes de la wilaya dont ceux du pôle urbain Ighzer Ouzarif à Oued-Ghir ou sont implantées 6920 unités ADDL et LPL dont environ 3000 logements devraient être distribués sous peu.

Les souscripteurs ont également exigé «la remise des clés des logements AADL, l'affichage des listes des bénéficiaires et la remise des clefs des logements sociaux érigés à Oued-Ghir, El-Kseur et dans les autres communes. Des souscripteurs d'Oued-Ghir ont exigé qu'ils soient affectés des quotas de logements à la commune parmi les programmes réalisés dans le territoire de la municipalité dont au pôle urbain d'Ighzer Ouzarif. Les mécontents dénoncent les engagements non tenus des responsables du secteur du logement et des responsables locaux en général. Ils dénoncent aussi «le blocage de l'attribution et l'affichage des listes des logements réceptionnés».

«Aujourd'hui, nous nous sommes venus protester devant le siège de la wilaya afin de transmettre directement nos préoccupations au nouveau wali et nous voulons lui parler sans intermédiaire car, de nombreux responsables n'ont pas tenus leurs engagements antérieurs sachant que plusieurs délégations centrales sont venues les mois précédents à Béjaïa et ont pris l'engagement devant nous de distribuer les logements dans deux mois», ont déclaré certains souscripteurs.

D'autres n'ont pas manqué de critiquer des responsables locaux pour le manque de suivis des programmes de logements dont les travaux trainent à cause du manque de main d'œuvre et déployées et du matériel déployés par les entreprises au niveau des chantiers.

Rappelons que le nouveau wali M. Kamel Eddine Kerbouche a organisé mardi dernier une visite inopinée au pôle urbain Ighzer Ouzarif, soit au lendemain de son installation à la tête de la wilaya. Il a inspecté les travaux de chantiers au niveau du site dont ceux liés aux réseaux de voirie et divers (VRD) qui ont, lourdement, retardé la distribution de plus de 3000 unités de logements, tous types confondus. «Le premier responsable de la wilaya s'est engagé devant les souscripteurs qu'il a rencontré sur les lieux de «mettre tous les moyens nécessaires afin de livrer le plutôt possible les logements non encore attribués aux bénéficiaires», a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Il a également sommé les entreprises pour lesquelles sont confiés les travaux de réalisation des programmes à «renforcer les chantiers en moyens matériels et humains afin de dépêcher leur livraison et respecter les délais contractuels», a ajouté la même source.

N. Bensalem

ELECTIONS LOCALES

La révision exceptionnelle des listes électorales entamée

La révision exceptionnelle des listes électorales en vue des élections anticipées des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW) prévues le 27 novembre ont débuté hier dimanche pour s'achever le 15 septembre.



Cette révision exceptionnelle des listes électorales est prévue dans le décret présidentiel signé le 28 août par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant convocation du corps électoral en vue des élections anticipées des APC et APW, pour le 27 novembre.

Dans ce cadre, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) avait appelé, mercredi dernier, les citoyens non inscrits sur les listes électorales, notamment ceux âgés de 18 ans au jour du scrutin (le 27 novembre 2021), à s'inscrire au niveau de la commission communale de révision des listes électorales dans la commune de leur résidence.

Les électeurs ayant changé de lieu de résidence, doivent se rapprocher de la commission communale de révision des listes électorales de la nouvelle résidence pour leur réinscription, et la demande d'inscription doit être accompagnée d'un document prouvant l'identité de la personne concernée et un autre document attestant de sa résidence. Les bureaux de la commission communale de révision des listes électorales restent, à cet effet, ouverts tous les jours de la semaine de 9h00 jusqu'à 16h30, sauf les vendredis, précise l'ANIE.

Les citoyens résidant à l'étranger et immatriculés auprès des représentations diplomatiques et consulaires algériennes peuvent, quant à eux, demander leur inscription sur la liste électorale pour l'une des communes suivantes: la commune de naissance de l'intéressé, la commune du dernier domicile de l'intéressé, la commune de naissance d'un des descendants de l'intéressé, conformément aux dispositions de l'article 57 de l'ordonnance 24-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral.

Pour rappel, le corps électoral global des dernières législatives était estimé à 24.425.171 électeurs, soit 23.522.322 électeurs à l'intérieur du pays et 900.865 électeurs à l'extérieur du pays. Le prochain scrutin, qui intervient quelques mois après les élections législatives du 12 juin dernier, constitue un nouveau jalon dans le processus d'édification d'une Algérie démocratique encore plus proche du citoyen.

Le président Tebboune avait souligné que les législatives du 12 juin «constituent le deuxième jalon dans le processus de changement et d'édification d'une Algérie démocratique encore plus proche du citoyen qu'avant», en attendant la tenue des élections locales (APW et APC), qui se veulent «le dernier jalon» de ce processus.

Les différentes actions de renouvellement des institutions de l'Etat s'inscrivent dans le cadre d'un processus de profondes réformes lancées par le président Tebboune, depuis son élection à la tête de la magistrature suprême du pays le 12 décembre 2019, consistant notamment à préparer une nouvelle Constitution que le peuple algérien a plébiscitée lors du référendum du 1er novembre 2020.

M. D.

Publicité

Le Jeune Indépendant **du 06/09/2021 / ANEP 2116015375**

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:35	12:27	16:04	18:51	20:14
CONSTANTINE	04:40	12:32	16:08	18:59	20:18
ALGER	04:54	12:47	16:23	19:12	20:33
OUARGLA	04:54	12:37	16:11	18:58	20:15
CHLEF	05:02	12:53	16:29	19:17	20:38
MOSTAGANEM	05:08	12:58	16:34	19:22	20:43
ORAN	05:11	13:01	16:37	19:25	20:45

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7084 — LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	19°
Oran	33°	20°
Constantine	31°	15°
Ouargla	40°	28°

ACCUEIL SCANDALEUX DES ATHLÈTES PARALYMPIQUES

Les premières sanctions sont tombées

Suite au scandale de l'accueil réservé des athlètes algériens ayant participés aux Jeux paralympiques de Tokyo, les premières sanctions viennent de tomber. Deux responsables au ministère de la Jeunesse et des Sports ont été relevés de leurs fonctions par le Premier ministre, sur ordre du président de la République a indiqué hier un communiqué du premier ministère.

Il s'agit du secrétaire général du ministère de la Jeunesse et des Sports et du directeur des Sport au sein du même département. Il a été mis fin aux fonctions des deux responsables pour «négligence dans l'accomplissement des missions», «absence du sens des responsabilités» et «manquement à l'obligation de l'accueil des athlètes, après leur participation aux jeux paralympiques», précise le communiqué. La même source indique que l'enquête se poursuit «afin de demander des comptes à chaque responsable impliqué dans cet incident».

Plutôt dans la journée d'hier le ministre de la Jeunesse et des Sports Abderrazak Sebgag avait annoncé en conférence de presse que des sanctions ont été prises, sans préciser les noms et les fonctions des responsables sanctionnés suite à ce scandale.

Nos athlètes paralympiques ont hissé haut les couleurs de l'Algérie en remportant 11 médailles dont 4 en or avec en plus deux records du monde.

Mais à leur arrivée à Alger samedi dernier, ils n'ont pas été reçus avec les honneurs qui leurs sont dus. Ils ont trouvé un accueil qui frise le mépris, contraints notamment de se donner en spectacle en montant dans des vieux bus de transport public qui ne sont pas adaptés à leurs handicaps.



Les images diffusées dans les médias et sur les réseaux sociaux ont choqué tout le pays.

Avant ce scandale, le secteur avait été ébranlé par le coup de gueule du sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, qui a dénoncé l'état «calamiteux» de la pelouse du stade Mustapha Tchaker de Blida à la veille de recevoir l'équipe de Djibouti dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2022. Suite aux déclarations du sélectionneur national, le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Blida a été limogé. Celui-ci avait tenté de démentir les propos du sélectionneur national en affirmant que la pelouse du stade Tchaker était en bon état. Le Ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrezak Sebgag, est revenu lors de sa conférence de presse hier, sur l'épisode de la pelouse de Tchaker. Estimant que Belmadi a fait un constat des plus justes, il affiche une certaine volonté que ce genre d'incidents ne se reproduise plus. Pour le MJS, Belmadi, a parlé avec l'amour du pays.

En tirant la sonnette d'alarme, le coach national, peut être sans le vouloir, permet un changement positif, ce que compte d'ailleurs attaquer tout de suite le MJS en faisant appel à des gens de compétence afin de mettre chaque spécialiste devant sa spécialité et arrêter de gérer certains secteurs qui demandent des connaissance comme une administration, car les deux diffèrent.

«Le constat qu'a fait le sélectionneur national et un simple constat. Vous savez que Djamel Belmadi, parle du fond de son cœur, c'est une personne franche qui ne va pas par quatre chemins pour faire passer un message. C'est un technicien, qui a parlé de ce qu'il a vu et c'est son droit le plus absolu de parler de ces choses. Concernant le terrain, je ne suis pas un spécialiste, mais ce que je peux déjà soulever comme problème est que nous avons déjà un problème de technicité et dans la maitrise de l'entretien des pelouses. C'est une réalité malheureusement que nous avons pu constater dans plusieurs terrains. On m'a récemment montré une vidéo de l'état de la pelouse du stade de Skikda, ça donne vraiment envie de pleurer. Si c'était un jardin d'un particulier il aurait été mieux entretenu. Certes il y a des cas où il faut avoir une certaine maitrise, mais d'autres nécessite seulement de l'entretien. C'est un réel problème que nous avons à ce niveau et que nous devons prendre en charge immédiatement. Actuellement nous avons quelques anciens, des retraités, et ça tourne autour d'eux seulement en les emmenant d'un endroit à un autre mais cela est très insuffisant. Pour y remédier nous devons faire appel aux entreprises privées et publiques pour essayer d'en finir définitivement surtout que l'Algérie s'apprête à accueillir des événements continentales.»

S. Ould Brahim

Publicité



MÉDÉA

Sit-in des enseignants affectés hors wilaya

DES ENSEIGNANTS affectés hors wilaya ont observé hier dimanche u sit-in devant les portes du siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Médéa afin de faire valoir leur droit à la réintégration dans leur wilaya d'origine.

Après avoir adressé une requête à la tutelle, le 1er septembre 2021, les enseignants ont levé plusieurs mots d'ordre sur le «droit à la retour dans leur wilaya» et scandant des slogans rappelant les promesses données et non tenues pour leur intégration dans les listes relatives au mouvement des fonctionnaires de l'éducation». «Nous sommes sacrifiés sur l'autel de l'indifférence de l'administration en dépit de l'accord signé en 2017 relatif à une affectation hors wilaya pour une durée maximale de trois années pour ensuite regagner notre wilaya d'origine. Cependant, force est de constater que les termes de l'accord ne sont pas respectés par la tutelle, et ce, aux dépens de notre santé et de notre éloignement de nos familles, ont déclaré des enseignants, dont un grand nombre de femmes. «Nous revendiquons le droit à rentrer dans notre wilaya de résidence après avoir accompli plus de 4 années de travail dans des wilayas éloignées, dont entre autres Biskra, M'Sila, El-Oued, Batna, Sétif, un éloignement qui a épuisé nos santés et même nos poches pour faire face aux loyers de logement et aux déplacements», selon un groupe d'enseignants. Considérant que leurs doléances sont légitimes, ils attendent que leur tutelle examine la possibilité de leur intégration dans les listes du mouvement du personnel enseignant comme revendiqué dans les différentes correspondances adressées au directeur de l'éduction de la wilaya de Médéa.

Nabil B.

Le Jeune Indépendant du 06/09/2021 / ANEP GR 0063